



SCHËTTER

Schuttrange, le 23 mars 2021

### **MOTION**

proposée par le Parti Démocratique (DP) et le Parti populaire chrétien social (CSV)

au conseil communal du 31 mars 2021

Monsieur le Bourgmestre,

Madame, Monsieur, les échevins,

En application de l'article 13 de la loi communale, les conseillers du Parti Démocratique (DP) et du Parti populaire chrétien-social (CSV) demandent au bourgmestre de faire figurer à l'ordre du jour du conseil communal du 31 mars 2021 le point suivant :

### **Approbation d'une motion concernant les modalités de rédaction et de publication des comptes-rendus des séances du conseil communal**

#### Préambule

Il ressort du rapport publié en juillet 2020 relatif à l'enquête en ligne réalisée par le Ministère de l'Intérieur dans le cadre du projet « Gemengereform » que :

- Le « Gemengebuet » figure parmi les 3 principales sources d'informations en ce qui concerne l'actualité locale (55,3 %) ;
- Pour les plus âgés (65+), le « Gemengebuet » constitue la première source de l'information locale (66,4 %) ;

- Pour les Luxembourgeois-es, la première source d'information locale est le « Gemengebuet » (67,5 %) ;
- Les participant-e-s non-luxembourgeois-es comprennent plus communément le français (85,3 %), suivi de l'allemand (27,4 %) et enfin du luxembourgeois (20,9 %).

Ces constats sont confirmés par le rapport « Résultats du processus participatif » publié en janvier 2021 et qui reprend notamment les propositions citoyenne-e-s suivantes :

- *Rapport vun all Reunioun an all den Entscheedungen, déi fir d'Gemengeliewe getraff ginn, publizéieren ;*
- *Zu all Rapport e Sommaire publizéieren ;*
- *De Rapport vum Conseil communal muss maximal 2 Deeg no der Sëtzung ëffentlech zougänglech sinn;*
- *Gemengebuet: Resumé fir déi, déi net de ganzen Debat wëllen/kënne liesen.*

Ainsi, il paraît évident que le « Gemengebuet » joue un rôle central dans l'information et de la participation citoyenne de la population à la vie politique et sociale au sein de la Commune.

Par ailleurs, une information la plus transparente possible devra être une des principales priorités des acteurs politiques dans le cadre d'une participation citoyenne.

Pour ces raisons, il avait été décidé dans le passé au sein de la Commune de Schuttrange, d'assurer la rédaction, par une personne externe, d'un compte-rendu détaillé, mais également d'un compte-rendu sommaire de chaque séance du conseil communal afin d'assurer la meilleure information possible des habitants de la Commune.

La retransmission par « Live-Stream » des séances du conseil communal ne saura remplacer la rédaction d'un compte-rendu détaillé, publié à court terme et traduit en langue allemande, française et anglaise, mais devrait constituer un moyen d'information supplémentaire.

#### Motion :

Le conseil communal charge le collège des bourgmestre et échevins de prendre les mesures nécessaires afin d'assurer :

- la rédaction d'un compte-rendu détaillé des séances du conseil communal en présentant :
  - de manière sommaire, les interventions faites par les membres du conseil communal et/ou des orateurs externes ;
  - le résultat du vote du conseil communal en précisant les votes émis par les membres du conseil communal ;
- la mise à disposition pour revue par les membres du conseil communal du compte-rendu afin de pouvoir faire leurs observations et remarques ;
- la publication du compte-rendu détaillé sur le site internet de l'administration communale, ainsi que sur les réseaux sociaux utilisés par la Commune au plus tard avant la prochaine séance du conseil communal ;
- la publication du compte-rendu détaillé en langue française, allemande et anglaise dans le « Gemengebuet » .

En vous remerciant d'avance, nous vous prions d'agr er, Monsieur le Bourgmestre, Madame, Monsieur, les  chevins, nos meilleures salutations.

Les conseillers communaux DP :

EICHER Serge

KAUFFMANN Jean-Pierre

RIES-LEYDER Liliane

WELSCH Nicolas

Le conseiller communal CSV :

ALTMANN Gilles